

qu'ils doivent accomplir fidèlement leurs devoirs et que, bien qu'ils aient le droit de voter et de prendre part aux élections, comme des hommes honorables, ils ne doivent pas se servir d'un langage grossier, ils ne doivent pas se rendre coupables de malhonnêteté et de menées corruptrices. Mais si quelqu'un d'entre eux se rend ainsi coupable—et pendant les élections des centaines de cas semblables sont venus à ma connaissance—alors, le gouvernement doit s'occuper de ces cas, non seulement dans les intérêts d'un parti, mais dans l'intérêt public.

Il y a des hommes qui ont déclaré publiquement, en s'occupant d'élection, qu'ils étaient prêts à abandonner leurs positions, et, dans plusieurs cas, ce sont les premiers à venir dire qu'ils n'ont rien fait qui justifie le gouvernement d'agir dans leurs cas. Je connais des hommes qui ont déclaré qu'ils démissionneraient si les libéraux arrivaient au pouvoir. Mais un homme qui aurait le courage de donner sa démission ne se servirait pas de ces moyens. Leur but était simplement de faire croire aux électeurs qu'il était absolument impossible que les libéraux arrivassent au pouvoir. L'un d'eux a été jusqu'à dire : Supposez-vous que je servirais sous un premier ministre papiste ?

Telle est la lutte que l'on nous faisait, lutte que l'on faisait activement et ouvertement.

Quelques VOIX : Oh ! oh !

M. SUTHERLAND : Les honorables députés rient. J'ai dit à l'un de ceux qui parlaient ainsi : "Et vos anciens chefs ?" Et il a répondu : "Oh ! je leur pardonne ; ils cherchaient seulement à tromper les catholiques pour obtenir leurs suffrages."

En ce qui me concerne, je ne désire pas que ce gouvernement fasse la moindre injustice, et je ne veux pas aider au gouvernement à causer du tort à un employé quelconque du service public. Au contraire, aussi longtemps qu'il a fait même plus que voter, mais qu'il a agi d'une manière honorable, je n'ai rien à dire. Mais quand il est constaté après enquête qu'un employé public a négligé ses devoirs et s'est rendu coupable de corruption, de malhonnêteté, d'avoir cherché à corrompre l'opinion publique, dans ce cas, ainsi que le dit l'honorable député de Lambton (M. Lister), le gouvernement accomplira les désirs non seulement du parti libéral, non seulement du service public, d'un grand nombre de conservateurs qui ont blâmé les employés qui ont été encouragés par l'ex-gouvernement à tenir la conduite que je viens de signaler, s'il destitue ces employés.

M. CASEY : je ris un peu du genre de discours que l'honorable député de Bothwell (M. Clancy) a choisis pour débiter devant cette Chambre. On dirait qu'il lui est impossible de se souvenir qu'il n'est pas dans l'Assemblée législative de l'Ontario, car la plus grande partie de son discours a été un réquisitoire contre le gouvernement dernièrement conduit par sir Oliver Mowat, à cause de sa conduite, ou plutôt de la conduite de ses employés dans des élections passées. Nous n'avons aucun intérêt à défendre les employés publics de l'Ontario au sujet de leur conduite dans les élections provinciales, nous n'avons pas à nous occuper de cela.

Mais je désire attirer l'attention de la Chambre sur le fait que mon honorable ami, qui représente maintenant le comté de Bothwell, et l'opposition avec laquelle il a agi dans l'Assemblée législative,

M. SUTHERLAND.

ont cherché depuis vingt-trois ou vingt-quatre ans à induire le peuple à renverser le gouvernement Mowat, en raison de l'intervention des employés publics dans les élections provinciales, et jusqu'à ce jour ils ont fort peu réussi. L'opposition conduite d'après ces principes mesquins, d'après l'esprit qui règne dans le discours prononcé aujourd'hui par l'honorable député, a réussi à réduire le nombre de ses membres autrefois considérable à un chiffre minime. J'espère que l'honorable député emploiera cette tactique ici, car je crois que des discours comme le sien auront le même effet sur les membres de l'opposition dans cette Chambre que celui qu'ils ont eu dans la Chambre provinciale.

Mais l'honorable député a un autre grief. Il se plaint du fait que les employés du gouvernement de l'Ontario, des libéraux, bien entendu, sont assez méchants pour intervenir dans les élections fédérales. Il dit que quelques-uns d'entre eux ont eu l'audace de le combattre dans Bothwell. Je ne vois rien qui empêche les employés du gouvernement de l'Ontario de prendre part aux élections fédérales. Ils ne sont pas nommés par ce gouvernement, ils ne sont pas responsables ou gouvernement qui peut être au pouvoir ici. Je ne vois pas pourquoi les employés du gouvernement local seraient privés de leur droit de suffrage dans les élections fédérales, même au point de ne pas pouvoir se mêler activement de ces élections.

Néanmoins, c'est une opinion purement spéculative sur un sujet qui n'intéresse pas la Chambre. Nous avons à examiner la conduite des employés nommés par le gouvernement fédéral, et la conduite du gouvernement. Mais je dois d'abord corriger une assertion erronée au sujet de ces employés.

L'honorable député de Bothwell (M. Clancy) accuse le gouvernement de l'Ontario d'exercer une pression sur ses commissaires des licences, huissiers et autres. Il prétend que ceux qui ont des permis pour vendre de la boisson dans l'Ontario sont toujours sous l'empire de la crainte, et qu'ils ne peuvent pas exercer librement leur droit de suffrage à cause des menaces qu'on leur fait.

Eh bien ! nous, qui représentons, des deux côtés de la chambre des comtés de l'Ontario, savons que ce n'est pas le cas. Je ne trouve pas de terme parlementaire plus clair que celui-là. Mais les députés des autres provinces peuvent ne pas connaître le fait, et je crois qu'il vaut la peine de nier cette assertion aussi énergiquement qu'il est possible de le faire en langage parlementaire. Nous savons tous que la majorité des porteurs de licences dans l'Ontario se compose de conservateurs ; nous savons tous qu'ils votent aussi librement que qui que ce soit, qu'ils prennent dans les élections la part la plus active que leur permet la crainte de nuire à leur commerce en insultant des adversaires politiques. Chaque hôtelier de l'un ou de l'autre parti travaille aussi activement qu'il l'ose....

M. BENNETT : Ecoutez ! écoutez !

M. CASEY : Oui, aussi activement qu'il l'ose, courant le risque de perdre ses clients s'il mécontente ses adversaires politiques. Tous les députés de l'Ontario savent, et le député de Simcoe (M. Bennett) sait que l'assertion portant que les hôteliers de l'Ontario sont intimidés par le gouvernement provincial ou ses commissaires est simplement imaginaire.

Laissons maintenant l'Ontario de côté et arrivons aux employés fédéraux. Mon honorable ami de